



SPOB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sciences politiques, orientation générale

## SPOB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont le pouvoir politique est exercé au niveau national, européen et international ?

Le bachelier en Sciences politiques sur le site Saint-Louis - Bruxelles vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous apprend à décoder les mécanismes de pouvoir qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- Comment se prend une décision, à quel niveau de pouvoir ?
- Qui pèse réellement sur la décision, au profit de quel intérêt ?
- Quels sont les grands systèmes de pouvoir politique dans l'histoire et dans le monde ?
- Comment peut-on expliquer leur apparition, leur évolution, leurs réussites, leurs difficultés ?
- Quels sont les principaux enjeux contemporains, sur le plan national, européen, mondial ? Qui opposent-ils ? Dans quels rapports de force ? Avec quels scénarios de dénouement ?

Autant de questions auxquelles les sciences politiques apportent des réponses à travers différents domaines spécialisés : les partis et les groupes d'intérêts, les études électorales, les relations internationales, les régimes politiques, etc.

Mais le pouvoir ne fonctionne pas en vase clos. Des cours de sociologie, d'histoire, de droit, d'économie et de philosophie permettent d'éclairer les relations humaines en général, leur fonctionnement et évolution. Enfin, décrypter une question politique implique de maîtriser les outils de récolte et d'analyse des données nécessaires pour comprendre de façon scientifique les phénomènes humains : recherches documentaires, observations de terrain, interviews, enquêtes d'opinion, analyses statistiques, etc.

#### Votre profil

Vous voulez comprendre les enjeux et les transformations politiques et sociales contemporaines ? Vous voulez en être acteur ou actrice au niveau local, national, européen et international ?

Ouverture d'esprit, éveil aux langues étrangères, curiosité intellectuelle, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour le-la futur-e étudiant-e.

#### Votre futur job

Le diplôme de bachelier en sciences politiques vous donne accès à une diversité de master en Belgique ou à l'étranger. Au terme d'un master en sciences politiques, les débouchés sont nombreux et variés.

On retrouve des politologues dans toutes les fonctions en lien avec l'action des pouvoirs publics :

- **sa mise en oeuvre** : administration de l'État, d'une organisation internationale, de la commission européenne, d'un organisme public régional ;
- **son élaboration** : participation à une assemblée élue, assistance parlementaire ou ministérielle, société de consulting ;
- **son influence** : lobbying au sein d'un groupe de pression, responsable de campagne dans une ONG, attaché-e à un parti, à un syndicat, à une fédération industrielle ;
- **son analyse** : journalisme, consultance, sondage, recherche, analyse dans un service d'études ;
- **son enseignement** : formation dans une organisation d'éducation permanente, enseignement secondaire supérieur, de promotion sociale, dans une haute école ou à l'université.

#### Votre programme

Le programme de bachelier en sciences politiques est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme comporte deux volets : l'un **généraliste**, l'autre **politologique**.

La partie **généraliste** du programme vise l'acquisition d'une formation de base en sciences humaines et sociales. Cette connaissance s'acquiert, d'une part, par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, sociologie, psychologie) et, d'autre part, par des unités d'enseignement et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes gammes de méthodes d'analyse en sciences humaines et sociales.

La partie **politologique** du programme s'articule autour d'unités d'enseignement de sciences politiques, générales (science politique, science politique : textes fondateurs) et spécialisées (politique comparée, partis politiques et groupes d'intérêt, EU Politics, analyse de l'action publique, analyse des relations internationales...).

Les programmes de bachelier supplémentaires sont l'une des spécificités organisées sur le site Saint-Louis - Bruxelles. Ils permettent d'entamer un deuxième programme, parallèlement au premier.

Le deuxième programme doit comporter un minimum de 60 crédits et un maximum de 105 crédits supplémentaires. Il est possible de le répartir sur plusieurs années et également de l'achever après le programme de bachelier principal.

Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Les programmes de bachelier supplémentaires disponibles pour les étudiantes et étudiants en sciences politiques :

- [Bachelier en droit \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en sociologie et anthropologie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [espo@usaintlouis.be](mailto:espo@usaintlouis.be).



## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

## o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1110	Information et communication	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h+6h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	FR [q2] [30h+4h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h+9h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1121	Histoire du temps présent	Bérengère Piret	FR [q2] [30h+11h] [5 Crédits]	X		
○ BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			X
○ BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	FR [q2] [45h] [5 Crédits]			X

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BANGL1292	Anglais II	Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1282	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	

○ Choix d'une UE parmi :

⊗ BANGL1392	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			x
⊗ BNEER1382	Néerlandais III	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits]			x

⊗ Unités d'enseignement optionnelles

Unités d'enseignement optionnelles proposées en remplacement de(s) unité(s) d'enseignement "Travail, emploi et protection sociale" et/ou "Système politique européen":

⊗ BHIST1312	Anthropologie historique	Eric Bousmar	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BHDPO1321	Droit, gouvernance et développement durable	Marie-Sophie de Clippele (coord.) Delphine Misonne	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
§		Sébastien Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BHIST1284	Histoire approfondie des temps modernes	Serge Dauchy Philippe Desmette	FR [q1] [60h] [5 Crédits]			x
⊗ BRELI1000						





				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée Nicolas Marquis)	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits]		x	x
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]		x	x
<b>○ Discipline</b>						
○ BSPOL1214	Doctrines politiques	Florence Delmotte	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	x
○ BSPOL1315	Régimes politiques	Denis Duez	FR [q1] [30h] [5 Crédits]		x	x
<b>○ Choix d'une unité d'enseignement parmi :</b>						
BHDPO1312	Analyse des relations internationales	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	Emmanuel			

***Bachelier en sciences politiques, orientation générale [Bachelier  
supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en histoire]***

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel





- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

### # Tableau des prérequis

<b>BANGL1292</b>	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1192
	• BANGL1192 - <a href="#">Anglais I</a>
<b>BANGL1392</b>	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1292
	• BANGL1292 - <a href="#">Anglais II</a>
<b>BCOMU1210</b>	"Communication, culture et interactions sociales" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1211</b>	"Corporate communication and public relations" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1212</b>	"Socio-histoire des médias" a comme prérequis BPOLS1113
	• BPOLS1113 - <a href="#">Analyse des institutions médiatiques</a>
<b>BCOMU1213</b>	"Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1250</b>	"Usage et réception des médias" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1310</b>	"Sémiotique" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1313</b>	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1315</b>	"Communication et organisations" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BCOMU1316</b>	"Enjeux et pratiques du journalisme" a comme prérequis BPOLS1113
	• BPOLS1113 - <a href="#">Analyse des institutions médiatiques</a>
<b>BCOMU1317</b>	"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - <a href="#">Information et communication</a>
<b>BDRAN1265</b>	"Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - <a href="#">Droit</a>
<b>BDRAN1360</b>	"Law and Tech Governance" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - <a href="#">Droit</a>
<b>BDROI1340</b>	"Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - <a href="#">Droit</a>
<b>BECGE1321</b>	<b>BDROI1340</b>

- BPOLS1120** "Droit public" a comme prérequis BESPO1176
- BESPO1176 - [Droit](#)
- BPOLS1233** "Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1252** "Questions spéciales d'anthropologie" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
  - BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
- BPOLS1320** "Media en politiek" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1110
- BESPO1162 - [Science politique](#)
  - BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
  - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1330** "Méthodes quantitatives I: Production des données" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1331** "Méthodes quantitatives III: Analyse des données" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
  - BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BPOLS1352** "Ateliers" a comme prérequis BSOCA1330 ET BPOLS1330 ET BPOLS1231
- BSOCA1330 - [Méthodes de e29ées](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#)





● BNEER1282	<b>Néerlandais II</b>  <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	N [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
-------------	--	--	---



o Atelier pluridisciplinaire

o BPOLS1352

Ateliers

Benjamin Denis  
Marie Dufrasne  
Sophie Jacquot



⊗ BHDPO1315	EU politics 🇺🇸	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDROI1340	Théorie générale de l'Etat et de l'Union européenne 🇺🇸	Hugues Dumont	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

**⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🇺🇸	Geoffroy Patriarche	
-------------	--	---------------------	--

## SPOB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 10 septembre 2004 relatif à l'accès des étudiants non-résidents dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

-



- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

Master 60

- [Master \[60\] en sciences politiques, orientation générale](#)
- [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 79 - [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Amandine Orsini](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Amandine Orsini](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)